

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 13 FÉVRIER 2024

Présents

- Mme WEISS, adjointe au maire
- Mmes SCARAVELLA, CORSICO, BOUAFIA, MUSSLIN et HERZOG, représentantes des parents
- Mmes ARBONA, FERRY, GESSIER, HERTWEG et ZINTY, enseignantes
- Mmes CHOLLEY et NUSSBAUMER, accompagnantes des élèves en situation de handicap (AESH)
- M. OBERLÉ, directeur ALSH (périscolaire)
- M. WOHL, directeur de l'école élémentaire

Absents excusés

- Mme GANZITTI, inspectrice de l'Éducation nationale
- M. HECKLEN, maire
- Mme TOMAT et M. MONTIL, représentants des parents
- Mmes ILTIS et LICHTIN, accompagnantes des élèves en situation de handicap (AESH)
- Mme THIBAUT, agente territoriale spécialisée des écoles maternelles (ATSEM)
- Mme HUMBERT PEIGNOIS, intervenante en allemand

Le directeur ouvre la séance à 17h45 et propose de faire un tour de table pour permettre à tous les membres de se présenter. Il excuse les personnes absentes et rappelle l'ordre du jour.

1. Approbation du compte rendu du conseil d'école du 20 octobre 2023

M. Woehl relit le compte rendu du conseil d'école qui ne soulève ni remarque, ni discussion. Il précise que Mme Ayoub, AESH qui intervenait au sein du dispositif ULIS, a démissionné pendant les vacances de Noël. Le directeur la remercie pour son engagement fort apprécié par toute l'équipe. Mme Krystel Lichtin la remplace depuis le 1^{er} février 2024. Il remercie également la commune pour l'installation du visiophone.

Le compte rendu du conseil d'école du 20 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur les effectifs et prévisions pour 2024 / 2025

L'école n'a connu aucun mouvement depuis la rentrée. Il y a toujours 132 élèves au jour du conseil d'école (120 hors ULIS).

Le directeur présente les prévisions pour 2024 / 2025 (hors ULIS). Il annonce que pour la rentrée 2024, les effectifs seront à suivre en juin avec une éventuelle ouverture de classe. L'organisation pédagogique comprendra l'accueil d'élèves de Grande Section de l'école maternelle de Hochstatt.

Les mouvements prévus (hors ULIS) sont les suivants :

- 11 CM2 quitteront l'école pour le collège ;
- 14 GS de la maternelle de Hochstatt rejoindront le CP ;
- 11 MS de la maternelle de Hochstatt rejoindront la classe GS-CP ;
- 2 arrivées sont prévues (CE2 et CM2) ;
- 3 départs sont annoncés ;
- 6 élèves du CM1 quitteront l'école pour le privé.

L'effectif prévu est donc de 127 élèves (hors ULIS) avec la répartition par niveau suivante :

- GS 11 élèves
- CP 25 élèves
- CE1 24 élèves
- CE2 12 élèves
- CM1 28 élèves
- CM2 27 élèves.

L'organisation pédagogique précise n'a pas été définie parce qu'il faut attendre la décision concernant l'éventuelle ouverture de classe et parce qu'il peut encore y avoir plusieurs fluctuations (arrivées, départs). Elle sera présentée au conseil d'école du 3^e trimestre.

En ULIS, un élève quittera le dispositif pour rejoindre le collège et les onze autres poursuivront leur scolarité à Hochstatt. Une arrivée est attendue pour compléter l'effectif.

3. Mise en place du vote électronique pour les élections de parents

Mme Weiss précise que ce n'est pas envisagé par la commune pour l'instant.

4. Organisation du temps scolaire pour les 3 prochaines années

La validation des horaires pour une durée de trois ans arrivant à échéance, il est demandé au conseil d'école de délibérer sur l'organisation du temps scolaire de l'école.

Le directeur rappelle le cadre général de l'organisation du temps scolaire :

- 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 9 demi-journées, incluant le mercredi matin ;
- 5h30 maximum par journée et 3h30 maximum par demi-journée ;
- 1h30 minimum de pause méridienne.

Les communes comme Hochstatt qui ont opté pour la semaine de quatre jours doivent respecter le cadre suivant :

- 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 8 demi-journées ;
- 6h00 maximum par journée et 3h30 maximum par demi-journée ;
- 1h30 minimum de pause méridienne.

Le conseil d'école souhaite maintenir l'organisation actuellement en place et vote à l'unanimité pour l'organisation dérogatoire (quatre jours par semaine). Les horaires de l'école seront

reconduits à l'identique, soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.

5. Informations pédagogiques

a. RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté)

L'enseignante spécialisée (Mme Abraham) prend à nouveau en charge un petit groupe d'élèves ce trimestre. Elle continue à co-intervenir également dans les classes de CP-CE2 et CE2-CM1 (1x par quinzaine) dans le cadre du projet ATOLE (programme de découverte et d'apprentissage de l'attention en milieu scolaire). L'équipe pédagogique tient à souligner que Mme Abraham est une personne ressource très importante sur qui elle peut s'appuyer.

b. USEP (union sportive de l'enseignement du premier degré)

Le programme des rencontres du 2^e trimestre est le suivant :

- participation des CE2 du CE1-CE2 et du CP-CE2 et de la classe de CE2-CM1 à la rencontre départementale « Tchoukball » au centre sportif régional de Mulhouse le 6 février 2024 ;
- participation du CM1-CM2 à la rencontre départementale « Gymnastique » au centre sportif régional de Mulhouse le 9 février 2024 ;
- participation de tous les CP et CE1 à la rencontre « Multisports » au centre sportif régional de Mulhouse le 22 mars 2024.

c. Conseil des élèves

La troisième réunion du conseil des élèves est prévue jeudi 22 février 2024.

d. Évaluations CP

Mmes Ferry et Hertweg évoquent ce deuxième temps d'évaluation placé au milieu de l'année de CP. Elles précisent qu'il sert à apprécier la progression des élèves, dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération et qu'il doit permettre de compléter les observations des évolutions des élèves. Les parents seront informés des résultats. Les enfants aux résultats plus fragiles bénéficieront d'une aide soit en classe, soit en APC. Les enseignantes soulignent que tous les élèves de CP sont entrés dans la lecture.

e. Actions particulières (2^e trimestre)

- Toute l'école :
 - organisation d'une journée « Carnaval » au sein de l'école avec mise en place d'ateliers (matin) et défilé des élèves costumés suivi d'un goûter (après-midi) le vendredi 15 mars 2024 ;
 - dessins pour le carnaval de l'AOS du samedi 16 mars 2024 ;
 - suite du travail autour des sélections de livres des « Incorruptibles » ;
 - organisation d'un petit-déjeuner à l'école « à l'allemande » le jeudi 21 mars 2024 ;
 - déclamations de poèmes dans les classes par des élèves volontaires dans le cadre du « Printemps des poètes » du 11 au 22 mars 2024 ;
 - organisation d'un après-midi « Arts visuels » le 19 avril 2024.
- CP-CE2 et CE1-CE2 : confection de galettes début janvier.
- CP-CE2 : démarrage de l'atelier « Théâtre ».
- GS-CP, CP-CE2, CE1-CE2 : poursuite du projet « École du dehors » avec des sorties les 19 janvier et 19 mars 2024.
- CE2-CM1 et CM1-CM2 :
 - poursuite du projet « Naturelle, ma rivière ? » avec des animations les 1^{er} et 2 février et les 14 et 18 mars 2024 ;

- participation au jeu des « Petits champions de la lecture » (les élèves sélectionnés participeront à une demi-finale départementale et continueront peut-être l'aventure jusqu'à atteindre la finale nationale qui aura lieu à Paris).

- o **CM1-CM2 :**

- participation au concours « Maths sans frontières » en jumelage avec une classe de 6^e du collège d'Ilfurth les mardis 20 février et 12 mars 2024 ;
- participation à la « Dictée francophone scolaire » dans le cadre de la semaine mondiale de la Francophonie ;
- venue de gendarmes pour une séance de sécurité routière (théorie et pratique) le mardi 19 mars 2024 (après-midi).

f. **Classe de découvertes**

Quatre classes ont un projet de classe de découvertes. Les classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2 partiront en Normandie à Montmartin-sur-Mer du 7 au 13 avril 2024 et les classes de CP-CE2 et de CE2-CM1 iront dans les Alpes à Morzine du 13 au 16 mai 2024.

Les enseignants ont réussi à convaincre la quasi-totalité des familles malgré un cout qui reste relativement élevé. C'est pour diminuer celui-ci que des ventes sont organisées par l'association USEP. L'AOSÉ aidera les familles et une demande de subvention exceptionnelle a aussi été adressée à la commune.

6. **Santé et sécurité**

Mme Froehly, l'infirmière scolaire, a vu tous les élèves de CP et du dispositif ULIS en janvier et février 2024.

Un exercice d'évacuation « Incendie » a eu lieu le 29 janvier 2024. L'évacuation s'est faite en 2 minutes et 42 secondes. Le nouveau système d'alarme a parfaitement bien fonctionné. L'exercice PPMS risques majeurs est prévu le jeudi 15 février 2024.

7. **Budgets « Mairie » 2023**

a. **Section de fonctionnement**

Pour l'année civile 2023, la commune a alloué à l'école élémentaire 4536 € pour les achats de fournitures scolaires, 1980 € pour les frais de déplacements liés aux projets éducatifs et 1650 € pour les frais de déplacements « piscine ». Le directeur présente les dépenses de chaque budget.

Mme Weiss apporte quelques éléments supplémentaires concernant des dépenses de fonctionnement en listant les dépenses effectuées en 2023 :

- o fournitures d'entretien pour le ménage : 1134,66 € ;
- o fournitures de petit équipement : 571,53 € ;
- o contrat entretien alarme : 462,00 € ;
- o contrat copieur : 664,55 € ;
- o frais de télécommunications : 938,27 € ;
- o frais de nettoyage des locaux : 20456,31 € ;
- o autres contrats (surveillance) : 985,20 € ;
- o subvention exceptionnelle pour le projet théâtre : 900,00 € ;
- o droits d'entrée piscine : 1200,00€.

En 2024, la commune a budgétisé 4896 € pour les frais de fournitures et 1980 € pour les frais de déplacements liés aux projets éducatifs.

b. Section d'investissement

Mme Weiss présente les dépenses effectuées en 2023 :

- pose de bandes de rive sur la toiture : 3007,68 € ;
- nouvelles boîtes aux lettres : 1900,00 € ;
- visiophone : 271,89 € ;
- haut-parleurs dans les classes : 598,37 € ;
- filets pare-ballons sur le plateau : 430,42 € ;
- banc pour la cour : 511,22 € ;
- meubles étagères : 198,98 €.

8. Travaux et équipements

Les demandes de travaux sont les suivantes :

- peinture et isolation de la salle 5 (ancienne demande) ;
- peinture des murs du hall du rez-de-chaussée (ancienne demande) ;
- peinture des murs et du plafond de la BCD (ancienne demande) ;
- remplacement du revêtement de sol de la BCD (ancienne demande) ;
- mise en place de dalles au niveau de la sortie jardin de la salle 4 (ancienne demande) ;
- remplacement du grillage du plateau sportif (ancienne demande) ;
- agrandissement du parking à vélos (ancienne demande).

Mme l'adjointe précise que la mise en place de dalles au niveau de la sortie jardin de la salle 4 et l'agrandissement du parking à vélo sont à l'étude. Elle ajoute que le remplacement de la clôture mitoyenne côté préau l'est également.

Les demandes d'équipement sont les suivantes :

- renouvellement de mobilier scolaire ;
- installation de haut-parleurs dans les salles 5 et 6.

Mme Weiss indique que la commune a prévu un budget de 10 000 € pour le renouvellement du mobilier scolaire dans le cadre d'un programme pluriannuel qui permettra d'équiper une classe par an. L'installation de haut-parleurs est en cours de discussion.

9. Périscolaire

M. Oberlé présente quelques projets du périscolaire. :

- création d'un « Foyer des Jeunes » avec l'organisation d'une rencontre mensuelle le vendredi soir pour un groupe d'enfants scolarisés du CM2 à la 3^e ;
- organisation d'un atelier pour les familles autour de la place des écrans le 22 mars 2024 ;
- organisation d'une soirée « Jeux de société » en mai 2024 ;
- organisation d'un mini séjour « Nature » dans les Vosges l'été prochain.

M. Woehl remercie le périscolaire pour la qualité des échanges entre les deux structures et plus particulièrement M. Oberlé pour son écoute et sa disponibilité.

10. Divers

Le directeur précise que, dans le cadre de l'évaluation de l'école, un groupe d'évaluateurs viendra à l'école lundi 25 mars 2024 pour échanger avec les enseignants, les autres membres de l'équipe pédagogique (RASED, AESH, ATSEM), les parents, les représentants de la

mairie... Il rappelle que ce groupe d'évaluateurs présentera son rapport, en fin d'année scolaire, lors d'un conseil d'école extraordinaire qui réunira les conseils d'école des trois écoles concernées par l'évaluation.

Le directeur demande au conseil d'école si l'on reprend le dispositif habituel pour les photos de classe. Les tarifs pratiqués les années précédentes étaient les suivants :

- photo panoramique à 7 € ;
- kit avec photo panoramique et planche avec portraits à 11 €.

Le conseil d'école valide. M. Woehl indique la date de la venue du photographe : lundi 15 avril 2024 après-midi.

Conseil d'école clos à 19h45.

Le directeur,
Pierre Woehl

